

LES PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL GRANDISSENT UN TROISIÈME PRIX EST CRÉÉ



Montréal, le 12 novembre 2014 – LES PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL (PDM) tiendra son dévoilement annuel le **mercredi 3 décembre 2014 à 10 h** à l'Esplanade culturelle Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts.

TROIS PRIX SERONT DÉCERNÉS

LES PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL remettra son très prestigieux prix international : le **GRAND PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL 2014**. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) décernera le **PRIX DU CALQ POUR LA MEILLEURE ŒUVRE CHORÉGRAPHIQUE 2013-2014**. Le Regroupement québécois de la danse (RQD) remettra un tout nouveau prix : le **PRIX DU RQD – INTERPRÈTE**.

LE GRAND PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL

Le **GRAND PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL** s'accompagnera pour sa quatrième édition d'une bourse de **15 000 \$** offerte par **QUÉBECOR** et par des donateurs privés. Ce prix international honore un(e) artiste pour la qualité exceptionnelle de son travail et pour sa créativité.

« Montréal est une capitale de la danse et le GRAND PRIX vient réaffirmer son dynamisme et son rayonnement à l'échelle internationale » commente madame **Marie Chouinard**, fondatrice et présidente des PDM.

Le **GRAND PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL** présenté par **QUÉBECOR** est remis à un(e) artiste (chorégraphe ou interprète) de la danse, canadien(ne) ou étranger(ère), ayant présenté une œuvre à Montréal entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014. Toutes les œuvres en danse diffusées sur les scènes montréalaises pendant cette période étaient éligibles et un jury indépendant a choisi le(la) lauréat(e). Le jury 2014 est composé des professionnels et des spécialistes suivants : **Fabienne Cabado** (journaliste, médiatrice et communicatrice culturelle), **Kathy Casey** (directrice artistique, Montréal Danse), **Sophie Corriveau** (interprète et chorégraphe), **Michèle Fèbvre** (professeure associée, département de danse, UQAM) et **Cathy Levy** (productrice générale, danse, Centre national des arts). Plus d'une centaine d'œuvres d'ici et d'ailleurs étaient en lice, ce qui témoigne de la vitalité de la danse à Montréal.

Les récipiendaires des années précédentes :

2011 **Louise Lecavalier**

2012 **Anna Teresa de Keersmaeker**

2013 **Benoît Lachambre**

LE PRIX DU CALQ POUR LA MEILLEURE ŒUVRE CHORÉGRAPHIQUE

Le **PRIX DU CALQ POUR LA MEILLEURE ŒUVRE CHORÉGRAPHIQUE** assorti d'un montant de **10 000 \$** souligne l'excellence artistique d'une chorégraphie présentée sur le territoire québécois entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014. **Stéphan La Roche**, président-directeur général du CALQ, a déclaré : « Depuis vingt ans, qu'il célèbre cette année, le CALQ encourage la création, en favorise le rayonnement et reconnaît l'excellence artistique. En remettant ce prix, le CALQ veut contribuer au développement de la danse en mettant en valeur les chorégraphes québécois dont les réalisations se distinguent par leur remarquable qualité ».

LE PRIX DU RQD – INTERPRÈTE

Le Regroupement québécois de la danse est heureux de s'associer aux PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL en créant, à l'occasion de son trentième anniversaire, **LE PRIX DU RQD – INTERPRÈTE**. Assorti d'une bourse de **10 000 \$**, à laquelle contribue la Caisse de la Culture, ce prix sera décerné à un(e) artiste québécois(e) s'étant démarqué(e) dans une œuvre présentée sur la scène professionnelle au Québec entre le 1^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014. Le RQD a confié au jury des PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL le choix d'un(e) lauréat(e) s'étant illustré(e) par la qualité de son interprétation, la rigueur de sa démarche, son engagement dans la création et dans sa discipline. « La remise de ce premier **PRIX DU RQD – INTERPRÈTE** concrétise le désir, nourri depuis longtemps, de souligner publiquement la part inestimable du danseur et de la danseuse dans le développement de la danse professionnelle au Québec et dans la rencontre des œuvres avec le public » a déclaré **Lorraine Hébert**, directrice générale du RQD.

À propos des PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL

Fondé en 2011, PDM est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir Montréal comme centre international de création et de diffusion en danse et de valoriser le dynamisme des personnalités, des organismes et des institutions œuvrant dans le domaine de la danse notamment en remettant des distinctions honorifiques.

En 2013-2014, son conseil d'administration est composé de : Marie Chouinard, Anik Bissonnette, Sylvain Émard, Frédéric Gravel, Clothilde Cardinal, Paule Beaudry, Alix Laurent, Caroline Ohrt et Bernard Lagacé.

Pour cette même édition 2013-2014, le travail des PDM a été rendu possible grâce au soutien financier de Québecor, de la Caisse de la Culture, la collaboration du Regroupement québécois de la danse, du Conseil des Arts et des lettres du Québec, du Consulat général de la république fédérale d'Allemagne, de la Place des Arts, de l'agence Commun, de Jean-François Gascon CGA, du Conseil des arts de Montréal, de l'Agora de la danse et du Groupe Germain.

Retrouvez les PDM sur Facebook, Twitter et au www.prixdeladanse.com

-30-

Source : PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL
Josiane Héту : info@prixdeladanse.com

Médias : **Bérubé & Geoffroy Communications**
Benoit Geoffroy et Monique Bérubé
T 514 722-9888
C 514 585-3179
bgeoffroy@videotron.ca

